



## Récylum à Kidexpo

Récylum participera à la 2<sup>ème</sup> édition du salon Kidexpo, du 31 octobre au 2 novembre 2008. Au sein du village de l'environnement, les enfants apprendront pourquoi et comment les lampes - ou ampoules - à économie d'énergie se recyclent. Leurs parents pourront en profiter pour déposer leurs lampes usagées dans le meuble de collecte Récylum. Ensemble, ils pourront répondre à un quizz et peut-être repartir avec leur « sac à lampes » pour toujours garder à l'esprit ce nouveau geste de tri.

### Sensibiliser parents et enfants aux enjeux du recyclage des lampes

Le tout nouveau meuble de collecte de Récylum, en cours de déploiement depuis juin dans plus de 1000 grandes surfaces, sera présenté et mis à disposition des visiteurs. Ils pourront ainsi joindre l'utile à l'agréable en profitant de leur venue pour **déposer leurs lampes usagées**.

Récylum proposera aux visiteurs de répondre à un **quizz pour tester leurs connaissances** sur le recyclage des lampes. Ils pourront ainsi peut-être repartir avec un **sac à lampes** en coton non traité, qui leur rappellera ce nouveau geste, leur permettra de stocker et de rapporter leurs lampes usagées.



### Aider les enseignants à sensibiliser leurs élèves

Récylum présentera et remettra aux enseignants les **fiches pédagogiques** qui seront mises à leur disposition sur le site [www.malampe.org](http://www.malampe.org) cet automne. Ce projet pédagogique aborde les enjeux environnementaux de l'éclairage et du recyclage des lampes, et cible les élèves du CE2 à la 3<sup>ème</sup>. Il s'appuie sur les trois dimensions suivantes : l'approche scientifique, la sensibilisation aux enjeux environnementaux et l'acquisition d'un comportement éco-citoyen. Que se passe-t-il quand j'allume une ampoule ? Et quand elle est usagée ? Comment faire pour que mes gestes soient respectueux de l'environnement ? Autant de questions qui sont le point de départ d'une réflexion environnementale sur l'utilisation des lampes à économie d'énergie, ainsi que sur le tri, la collecte et le recyclage de ces lampes.



**RDV du 31 octobre au 2 novembre de 9h30 à 18h30 - Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris - Hall 7.1 - Village de l'environnement - Allée E.**

### L'essentiel du recyclage des lampes usagées

- ✓ Les lampes à usage domestique recyclées sont les tubes fluorescents (néons), les lampes ou « ampoules » basse-consommation. On les reconnaît grâce au symbole de poubelle barrée que l'on trouve dessus.
- ✓ Les lampes doivent être recyclées car elles contiennent de faibles quantités de mercure (0,005% du poids d'une lampe).
- ✓ 93% du poids des lampes sont recyclables (verre, métaux, mercure).
- ✓ Les lampes doivent être rapportées sur un point de vente ou en déchèterie. Liste - non exhaustive - de ces points de collecte sur [www.malampe.org](http://www.malampe.org).



### Contacts presse

Récylum, Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • [oplantard@recylum.com](mailto:oplantard@recylum.com)  
Comme Une Image, Sophie Leudière • Tél. : 01 39 85 21 64 • [sophie@commeuneimage.fr](mailto:sophie@commeuneimage.fr)

Récylum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il est chargé d'organiser leur collecte et leur recyclage. Il a également une mission d'information des professionnels et des particuliers. Pour en savoir plus : [www.recylum.com](http://www.recylum.com) (site pro) ou [www.malampe.org](http://www.malampe.org) (site grand public) – 0810 001 777 (prix d'un appel local).

